

## GESTION FINANCIERE DU CLUB E.C.F.C. – PROBLEMES RENCONTRES

Je voudrais tout d'abord revenir sur la gestion comptable de l'année 2019 et des nombreux problèmes rencontrés. Pendant plus de 6 mois aucune gestion comptable n'a été faite par l'ancien trésorier M. Vittot ce qui a posé quelques problèmes : paiements des factures, encaissement des chèques, prise des licences et passeports sur le site de la FFVoile pas ou mal fait, tenus des comptes et du fichiers des adhérents. Pourquoi ? Nous avons eu une réunion du bureau exécutif au préalable mais hélas sans résultat.

Devant ces problèmes qui dataient d'ailleurs de bien avant, j'ai dû contacter la banque pour avoir accès aux comptes sur internet, avoir un moyen de paiement, pouvoir déposer les chèques en banque et faire toute autre opération, ...

J'ai donc été contraint de faire tous les chèques dont celui à moi-même concernant mes frais (très faibles). J'avais au préalable envoyé par mail ma note de frais et tous les justificatifs au trésorier, donc pas de problème.

Durant l'assemblée générale je fus attaqué par le trésorier sur ce point. Pour se défendre de sa mauvaise gestion, rien de mieux que l'attaque en particulier envers le président. Je n'ai pas voulu polémiquer durant l'assemblée générale et ai donné toutes les explications nécessaires. La validation d'une note de frais est à faire par le bureau exécutif (trésorier, secrétaire général) et ceci en toute confiance et non par l'ensemble du CA.

Je ne veux pas rappeler, encore une fois les rôles, tâches, devoirs, pouvoirs, responsabilités, ... du président et du trésorier. Voila bientôt 40 ans que je remplis ces différents rôles et fonctions dans plusieurs associations, clubs, ligue régionale, comités départementaux, syndic, ... et ce qu'est l'esprit associatif et le bénévolat.

J'ai repris la gestion financière du club à la suite de l'AG et du premier CA.

Pour avoir un point de départ juste pour l'exercice 2020, j'ai dû me replonger dans les comptes fournis par l'ex trésorier. J'avais découvert avant l'AG quelques problèmes dans la comptabilité et avais demandé au trésorier de les corriger. Tout n'a pas été corrigé. J'ai découvert qu'il manquait 4 adhésions dans la compta, une adhésion en double, une différence entre passeport payés et pris à la FFVoile, etc, j'en passe, ...

Lors de l'AG, les comptes ont été présentés par le trésorier mais ils étaient en partie faux comme sûrement l'année d'avant. J'en étais conscient mais nous n'avions pas d'autre solution, sinon bloquer l'Ag et la faire durer dans une ambiance détestable voulue par le trésorier. Les comptes ont été approuvés mais faux sur la forme et sur le fond.

Pourquoi un tel comportement du trésorier, quelles en étaient les motivations et les buts, ... ?

J'ai passé pas mal de temps pour décortiquer les comptes sur le logiciel de compta utilisé depuis pas mal d'années et j'ai réussi à trouver un point de départ pour les comptes 2020 en me rapprochant du compte en banque en parallèle.

J'ai pu récupérer les documents et dossiers en possession du trésorier après de nombreux mois via l'intermédiaire de Marc, le secrétaire général.

L'utilisation d'un tel outil de comptabilité n'est pas nécessaire ni obligatoire dans le cas de notre association (voir les textes). Cet outil demande de savoir très bien s'en servir et d'avoir en plus quelques notions concernant la comptabilité et le plan comptable.

Pour ma part, j'utilise un simple tableau Excel pour la compta générale et un tableau Excel pour la compta analytique des adhérents et leurs paiements détaillés. J'utilise cet outil simple depuis de très nombreuses années pour plusieurs associations. Ceci à l'avantage d'avoir immédiatement une vision claire et précise des lignes de comptes et de pouvoir générer très rapidement le compte de résultat du club. De plus le rapprochement avec le compte en banque est permanent et très facile car nous avons les mêmes lignes de comptes, ... Je fais ce travail au jour le jour, ceci permettant un contrôle rapide et rigoureux et une vision claire des comptes, des problèmes de paiements ou non, d'analyse et de relance, ...

Concernant les comptes 2020, on observe un déficit important : 1900 €, on verra le détail et les explications lors de la présentation du compte de résultat 2020 et du bilan.

Nous avons, par contre, un matelas financier encore important : environ 14000 € du fait de grosses subventions obtenues il y a quelques années, ce qui n'est plus possible actuellement.

Pour résoudre en partie ce problème, nous devons augmenter les recettes et diminuer les dépenses, c'est évident !

Concernant les subventions, on peut faire une demande auprès de l'ANS Agence Nationale du Sport via la FFVoile en faisant un PSF Projet Sportif Fédéral pour le club – cela correspond à l'ancien CNDS. C'est un gros travail, cela ne concerne que certaines actions auprès de certaines populations et pour des actions club et non personnelles donc financées au travers du club.

Le Président            Claude JOST